

Des échanges constructifs

Réunions de quartier



Schéma de coopération intercommunale

Monsieur le Maire est revenu sur la nouvelle carte des Communautés d'agglomération présentée par le Préfet dans laquelle Morangis quitte «Europ'Essonne» pour rejoindre «Les Portes de l'Essonne» (CALPE). Des discussions ont permis de présenter les avantages et les inconvénients de ce rattachement pour la Commune, sachant qu'il n'aura aucune influence sur les impôts des Morangissois et que les projets impulsés avec Europ'Essonne (navette, très haut débit, requalification de la Zone d'activités) pourront être transférés à la CALPE.

Le Conseil municipal a émis un avis favorable à ce projet de schéma intercommunal le 29 septembre. Il a considéré qu'en aucun cas la Ville de Morangis ne devait chercher à être rattachée à Europ'Essonne si son axe structurant, suite à l'adjonction

de 5 communes, devenait la nationale 20.

Il a jugé que la structuration du Pôle d'Orly était beaucoup plus importante pour l'avenir de la ville et des Morangissois, tout en émettant une réserve : sans le transfert des communes de Wissous et de Chilly-Mazarin dans la CALPE, il considère que ce schéma n'est pas abouti.

Nouveautés dans la collecte des ordures ménagères

Les échanges avec les habitants des différents quartiers ont permis d'identifier les attentes qui seront prises en compte dans le nouveau marché de collecte des ordures ménagères :

► Des horaires ajustés au rythme des Morangissois : collecte de 5h à 6h pour les ordures ménagères et de 6h à 7h pour le verre.

NB : le ramassage des déchets l'après-midi envisagé un temps n'a pas suscité une grande adhé-

Votre avis compte !

Démocratie
Locale

Réunions de quartier de la rentrée 2011-2012

4 grands thèmes :

- Nouveaux services ouverts aux Morangissois (ateliers enfants-parents pour la Petite enfance, espace ados, multisports adultes... à retrouver dans les pages de ce magazine)
- Programme de réfection des trottoirs pour la fin de l'année 2011 (pages travaux)
- Nouveau marché de collecte des ordures ménagères
- Nouveau schéma intercommunal présenté par le Préfet de l'Essonne.

sion de la part des habitants, sauf s'il permet de faire baisser significativement le coût du ramassage.

- Fin de la collecte le samedi matin (ramassage le lundi et jeudi ou le mardi et vendredi).
- Passage du tri-flux en bi-flux (suppression de la poubelle bleue).
- Fin de la collecte les jours fériés, ramassage des déchets la veille ou le lendemain.

Toutes les économies opérées sur le ramassage des déchets seront directement répercutées sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.